

# Aux champs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 156

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250160>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Célestin demandent la main, et ils l'aiment tant et tant, qu'ils en dépérissent tout les deux. Choisis.

L'enfant, qui n'aimait ni l'un ni l'autre, ne répondit pas tout d'abord.

— Réfléchis, Mamette. Godaro est bien de sa personne, il reprendra la boutique de son père; quant à Célestin, nul, à dix lieues à la ronde, ne fait mieux la saucisse et le boudin. C'est une célébrité dans son genre! Voyons, lequel prends-tu?

— J'épouserai Godaro, dit Mamette.

— Va pour Godaro, il te plaît?

— Oui, parrain.

— Eh bien! c'est une chose conclue, arrêtée, il viendra demain, faire sa cour; je vais de ce pas lui annoncer la bonne nouvelle et congédier Célestin qui rôde depuis ce matin sur la route.

Et, tout guilleret, Sylvestre s'en fut en chantonnant.

Le choix de la jeune fille fit grand bruit. Célestin, qui était jaloux et ombrageux, chercha chicane à Godaro fils.

D'injures en injures, ils en arrivèrent aux coups. Célestin ne fut pas le plus fort; il eut l'œil poché pendant huit jours.

Malgré tout, le mariage fut décidé. Cependant, il restait une point à éclaircir.

Quelle serait la dot de Mamette? Sylvestre éludait toujours la question. Plus tard, disait-il, on verra!

— La petite est la seule héritière du vieux, pensait Godaro, et la cérémonie du mariage fut tout de même arrêtée.

\* \*

Un grave événement survint. La sœur de Sylvestre, qui habitait Dôle mourut laissant deux orphelines; Thasie, qui avait dix-huit ans, et Céleste qui en comptait vingt.

Sylvestre partit pour l'enterrement et revint à Pierre escorté de ses deux nièces, dont il était désormais le seul protecteur.

Hargneuses et méchantes, ces demoiselles prirent vite l'habitude de commander. Elles se donnèrent des allures de riches héritières, et certes, l'oncle n'aimait pas ces mijaurées orgueilleuses, infatuées de leur petite personne; il préférerait Mamette, toujours si tendre, si douce avec lui.

Depuis l'arrivée des deux sœurs, la vie de l'enfant était bien changée; d'abord, elle avait eu à subir leurs quolibets, puis il lui avait semblé que son fiancé ne venait plus aussi souvent la voir, et de méchants propos lui avaient appris qu'il faisait un brin les yeux doux à Thasie.

A cette première heure de la matinée, on mettait de l'ordre dans la salle. Entre chaque lit, la brosse, sur le plancher ciré, faisait luire des rayons clairs; sur les oreillers, renflés et blancs, les têtes reposaient apaisées, car les malades avaient reçu le soulagement de la bande nouvelle ou de la potion calmante?

Pour le comte de Ruloff, il n'y avait guère de soulagement possible. L'aveugle démente, qui l'avait poussé au suicide, ne le soutenait plus. A l'accès de délire halluciné succédait une sorte de stupeur. faite moitié d'étonnement, moitié d'épouvante. Comment avait-il pu diriger, contre lui-même, une arme meurtrière?

Sur les rangées de lits de cette salle d'hôpital, sur les murs blanchis, sur les infirmiers qui allaient et venaient, sur le médecin qui, entouré des internes, s'arrêtait, tour à tour, devant chaque malade. Boleslas promenait le long regard désespéré de ceux qui vont quitter la vie, qui croyaient ne plus l'aimer, qui découvrent, subitement, qu'ils l'aiment encore. Elle leur échappe et ils veulent s'y cramponner.

En effet, Godaro, finaud comme un bon Bressan, ayant su, chez le notaire, que Thasie et Céleste étaient désormais les seules héritières de Sylvestre, s'était surnoisement retiré.

Mamette souffrit quelques jours de cet abandon, puis elle se consola.

— Ce polisson ne voulait que ton argent, dit Sylvestre; l'arrivée de mes nièces a changé ses projets; on assure, au village, qu'il adore Thasie, mais patience, on verra bien qui rira le dernier.

Il s'en fut chez le pharmacien, et le prenant à part

— Le bruit, court au pays, que vous aimez Thasie, lui dit-il.

— Je l'adore.

— Eh bien! épousez-là, mon garçon. Mamette ne vous en gardera pas rancune.

Godaro devint rouge de plaisir.

— Vous pouvez, dès aujourd'hui, faire votre cour à ma nièce, c'est une chose entendue.

Le même jour, il s'en fut chez Célestin:

— Thasie épouse Achille, veux-tu te marier avec Mamette, pour laquelle tu t'es battu?

— Hélas!

— Voyons, parle?

— Je ne l'aime plus.

— Alors, je n'ai plus rien à faire ici.

— Attendez, dit le charcutier, je n'ai pas dit que je n'aimais personne!

— Voyons, qui aimes-tu alors? M<sup>lle</sup> Céleste! Bon, bon, Godaro, et toi, vous êtes deux heureux mortels, tu seras mon neveu.

— Me voici enfin débarrassé de mes nièces, pensa l'oncle, en se frottant les mains.

Thasie et Céleste se marièrent, puis deux ans après l'oncle Sylvestre mourut.

\* \*

Il faisait un temps superbe, un de ces jours où il semble qu'il pleut du soleil. Tous les habitants du village étaient aux champs.

Godaro et Célestin seuls sont restés près du vieux qui vient de s'éteindre. Dans le grand silence de la chambre mortuaire, il n'osent se communiquer leurs impressions.

Godaro dit enfin à Célestin:

— Je sais bien ce que tu penses, toi.

— Moi aussi, bien sûr.

— Tu songes au magot, dit-il en étendant la main vers l'armoire à linge.

— Il faudrait voir...

— Le testament, hein?

Célestin devint cramoisi.

— Si nous étions déshérités, tout de même. Cette boîteuse me trotte par la cervelle.

Il souffrait beaucoup, il respirait avec peine, et de grosses larmes coulaient de ses yeux.

Le médecin venait de s'approcher, et le moribond joignit ses deux mains comme pour supplier celui qui connaît les remèdes qui guérissent parfois; et péniblement, il bégaya:

— Sauvez-moi... Sauvez-moi; j'ai voulu mourir, mais je ne veux plus.

Lelinge, qui bandait sa poitrine, s'était de nouveau imbibé de sang. C'était une reprise de l'hémorragie, et les mains de l'agonisant commençaient un mouvement continu et lent comme pour recueillir quelque chose sur les draps.

Le médecin se tourna vers le groupe d'internes et murmura très bas:

— Tout sera fini demain.

Et la religieuse, qui d'un pas doux et lent, courait la salle, comprit qu'il était temps de faire administrer, au pauvre blessé, les derniers sacrements.

(La suite prochainement).

— Cherchons le testament,

— Il faut la clef de l'armoire.

— Elle est sous l'oreiller du vieux; moi, je vais la prendre.

Ce qui fut dit fut fait. Aussitôt en possession de la clef, Godaro ouvrit le meuble et fouilla. Pas d'argent, rien qu'un pli cacheté bien en évidence sur une pile de draps.

Il le prit, déchira l'enveloppe, et riait nerveusement:

— Ah! dit-il, le gueux nous déshéritait au profit de Mamette.

Puis après avoir lu et relu les dernières volontés du vieillard, ils brûlèrent le testament.

Huit jours après, les héritiers reçurent un avis du notaire qui les convoquait ainsi que Mamette dans la maison du défunt.

— Cette fille est une étrangère, dit Thasie, en apercevant Mamette.

— L'héritage nous revient de droit, répliqua Céleste.

— C'est ce que nous allons voir, dit le notaire, en posant sur la table une boîte qu'il ait tout d'abord dissimulée sous son bras.

En jetant autour de lui un regard narquois:

— Messieurs et dames, dit-il, a, prochez-vous tous, votre oncle va parler.

— Il va venir exprès de l'autre monde, dit Godaro.

— Voyez cette boîte, examinez-la bien, messieurs, elle est du plus beau travail — c'est du bois de rose.

— L'objet m'intrigue, dit Godaro, en posant le bras de Célestin. Un autre testament serait-il dans cette boîte?

Le notaire, qui comprenait quelque peu la pensée des neveux de son client, prenait son temps et jouissait d'avance du coup de théâtre qui se préparait.

— Ce coffre renferme des diamants, pensait Thasie.

Des valeurs au porteur, dit Céleste. C'est sûrement une grosse surprise.

— Votre oncle était un original, répliqua le notaire. — De l'exposition, il a rapporté ce phonographe; — c'est en effet une grosse surprise, ajouta-t-il en l'ouvrant doucement

Chacun se précipita pour voir, et recula épouvanté.

De la boîte une voix railleuse s'élevait, celle de l'oncle, si pareille, si pareille que tous les héritiers se signèrent.

Le phonographe disait:

— J'ai mis mon testament dans mon armoire; si mon notaire ne le trouve pas, c'est que mes héritiers l'auront volé; ayant prévu le cas, le double est déposé chez M. le curé.

Or, pour vous montrer que je n'oublie personne, je viens de l'autre monde, où je suis fort bien, confirmer verbalement mes dernières volontés.

ARTICLE PREMIER

A mes neveux désintéressés et bien-aimés je lègue mes deux nièces, Thasie et Céleste.

ARTICLE II

Je donne toute ma fortune à ma petite Mamette, à seule fin qu'elle trouve un mari.

Au village, on croit encore à la résurrection de l'oncle Sylvestre.

REVUE POPULAIRE SUISSE.

## Aux champs

Travail comparé des chevaux et des boeufs. — Un type de croisement — Cendres de houille.

On ne saurait adopter sans réserve l'opinion, cependant courante, de ceux qui déclarent

rent que le cheval est l'agent du travail préféré des cultures progressives et le bœuf celui des pays peu avancés ; car ce dernier animal est aussi employé concurremment avec le cheval dans la culture intensive. Il y a d'ailleurs une foule de raisons et de situations économiques qui peuvent modifier l'appréciation de ces deux modes d'attelage, mais sans vouloir trop insister sur ce point, nous ne voulons pas entrer dans cet examen, nous voulons suivre M. Borel quand il compare dans le *Journal d'agriculture* le travail des chevaux à celui des bœufs.

Le cheval a sur le bœuf, comme animal de travail, l'avantage de la vitesse et de l'énergie. Il doit être préféré au bœuf pour les charrois à grande distance, surtout en Suisse où nous avons généralement de bonnes routes. Il est aussi beaucoup plus apte à trainer les instruments perfectionnés dont on fait aujourd'hui un si grand usage dans la culture. Il effectue mieux les hersages et les roulages, son poids moindre que celui du bœuf et ses allures plus rapides permettent de l'employer à certains moments dans les fortes terres très humides.

Le bœuf par contre est préférable pour tous les travaux qui exigent un effort soutenu comme les défonçages par exemple. Là où le cheval renonce après quelques secousses violentes, le bœuf tient le trait, tire doucement mais d'une manière continue. C'est la bête de labour par excellence et on obtient avec les bœufs une régularité que l'on n'obtient que difficilement avec les chevaux. L'allure étant plus lente, le laboureur qui tient les cornes de la charrue à beaucoup plus de temps pour bien diriger son instrument afin d'avoir toujours la même profondeur et la même largeur de raie, de là un labour régulier.

Considéré sous le rapport de la nourriture, le bœuf a certainement l'avantage sur le cheval. Tandis que le premier se nourrit uniquement de foin, il faut au second de l'avoine si on veut en tirer tout l'effet utile. La ration d'entretien du bœuf pendant de longues journées de chômage en hiver est bien moins coûteuse que celle du cheval.

Mes chevaux, dit M. Borel, reçoivent en moyenne dans l'année 11 1/2 kilos de foin, 4 1/2 kilos de paille et 3 3/4 d'avoine et 100 à 150 grammes de son. Tandis que mes bœufs reçoivent 15 kilos de foin et 4 kilos de paille. En prenant la moyenne de 19 années je trouve pour les chevaux une dépense de 1 fr. 85 par jour et pour les bœufs 1 fr. 40.

Un autre dépense à ajouter au débit des chevaux, c'est l'amortissement qui est nul pour les bœufs. Cet amortissement est de 83,35 en calculant le prix d'un cheval à fr. 1000 au minimum et un service de 12 ans. Tout au plus y aurait-il peut-être quelque chose à diminuer sur cet amortissement pour le prix que payerait l'équarrisseur à l'abattage. A ces dépenses j'ajoute en moyenne 41 fr. 65 de ferrure et 13 fr. 60 d'usure et d'entretien des harnais.

Toutes ces dépenses réunies m'ont donné en moyenne en 19 ans 813 fr. 85 par an sans compter le charretier et le bovaïron. Les journées de travail ayant été de 229, la dépense d'une journée de travail a été de 3 fr. 55 dont la valeur du fumier serait encore à défalquer.

Pour les bœufs, le calcul est plus simple. La dépense pour la nourriture a été pendant la même période de 511 fr. en moyenne, somme à laquelle il faut ajouter 25 fr. pour l'usure du mobilier et la ferrure soit 536 fr. En admettant 229 jours de travail c'est une dépense de 2 fr. 35 par jour.

La différence entre le prix de la journée du cheval et celle du bœuf n'est pas aussi grande qu'elle paraît au premier abord, parce qu'il faut considérer que le travail du bœuf est à

celui du cheval comme 4 est à 3, c'est-à-dire qu'il faut quatre bœufs pour faire le même travail que 3 chevaux. En vertu de cette proportion le travail du bœuf revient en résumé par jour à 3 fr. 13.

Il est en outre à observer qu'on doit donner plus de repos aux bœufs pour de pas les amaigrir outre mesure, sans cela leur engraissement qui suit le travail serait rendu difficile. En tenant compte de cette observation on verra qu'en somme le travail du bœuf est aussi coûteux que celui du cheval.

En cas d'accident, le bœuf ressaisit tout l'avantage, on peut presque toujours faire usage de sa viande pour la consommation et en tirer un profit que l'on ne retire pas dans un cas semblable avec le cheval.

Il faut encore prendre en considération les cultures qu'il est nécessaire de faire pour ces deux différents agents de travail. L'entretien des chevaux exige une certaine étendue de culture en avoine, plante épuisante sans avantage pour le domaine du moment qu'elle est consommée à la ferme. Le bœuf outre qu'il n'exige pas cette culture épuisante demande pour se nourrir les produits de cultures améliorantes telles que les fourrages et les racines. Il peut aussi être nourri avec des produits que refuse le cheval, ainsi les fourrages ensilés, les tourteaux, le malt de brasserie, etc.

Si à ces considérations personnelles aux agriculteurs on envisage un instant l'intérêt général du pays on verra certainement un avantage à remplacer le travail des chevaux autant que faire se peut par le travail des bœufs. On produit ainsi de la viande pour la consommation générale. Le bœuf est en somme un consommateur de produits améliorants, tandis que le cheval est consommateur de produits épuisant le sol, par le fait du grain qui lui est nécessaire. Maintenant que l'avoine vaut presque autant que le blé, le cultivateur doit en être économe pour la vendre dans les villes où le travail par les chevaux ne peut être remplacé.

Notre but, conclut M. Borel, n'est pas de faire abandonner par les agriculteurs le travail par les chevaux pour lui substituer celui des bœufs, car, comme nous l'avons dit en commençant, il y a en dehors des considérations que nous avons fait valoir dans cette courte étude, des considérations très nombreuses appartenant à l'économie rurale que chacun doit apprécier suivant la situation où il se trouve.

\* \*

Un éleveur français conseille pour obtenir des poulets de grand rendement de croiser les poules du pays, soit les Houdan, les Crève-cœur, les Bresse avec le coq Malais ou Indien. Parmi les races exotiques, dit-il, il suffit de rechercher la plus grande, la plus lourde, la plus rustique, celle se rapprochant le plus de l'état sauvage et portant sur la poitrine la plus forte somme de viande. Pour remplir toutes ces conditions, le Malais réunit tous les suffrages. Lui seul, de tous les oiseaux de basse-cour, porte cet estomac de perdreau sur lequel on peut dans un dîner, découper des filets pour chaque convive. Il atteint facilement, malgré son aspect mince, dû au plumage collé au corps, le poids des Brauma les plus volumineux.

L'auteur continuant dit : Le poulet ainsi obtenu sera en tous points l'idéal du producteur. Il est facile de se rendre compte de la vérité de cette assertion pour ceux qui ont visité la dernière exposition de basse-cour à Paris et qui ont vu le n° 391, un coq

qui est le produit direct d'un coq Malais et d'une belle poule de Houdan purs. Et ce n'était pas là un sujet isolé d'une croissance exceptionnelle ; on obtiendra quand on voudra les pareils, en choisissant naturellement le coq Malais parmi les beaux sujets de la race et les poules de Houdan parmi les plus fortes et les plus typiques. On obtiendrait l'équivalent avec les autres poules de races françaises, prétend l'auteur, et les étrangères, telles que les Dorking.

Les Anglais, éleveurs essentiellement pratiques, obtiennent la majeure partie de leurs belles volailles de consommation avec le croisement du coq indien ou du Malais avec la poule Dorking. L'Indien et le Malais sont également bons et peuvent prétendre au titre de race améliorante par excellence.

\* \* \*

Depuis longtemps, l'usage des cendres de bois est préconisé, de même que celui des cendres de tourbe pour servir d'amendement. Ceux de la houille ne sont pas moins utiles. On sait que la houille provient de végétaux dont l'altération a été assez profonde pour faire disparaître à peu près toute trace d'organisation. Il ne faut donc pas y rechercher de principes organiques ; mais les cendres de houille peuvent servir, au point de vue physique, pour diminuer la ténacité des terres fortement argileuses. En outre, elles introduisent dans le sol, en faible proportion il est vrai, quelques principes utiles ; la chaux et des sels alcalins sont les principaux composés utiles qu'elles renferment.

## Réflexions de voyages

### *Diligences électriques de Berlin.* —

Ces diligences font de bonnes affaires tout en donnant au public un moyen de communication prompt et commode. La nouvelle ligne des omnibus qui vient d'être établie entre la gare de Stettin et celle d'Anhalt se distingue des autres pour le motif qu'excepté les diligences mises en mouvement par l'électricité il ne circule pas d'autres équipages publics. De cette manière Berlin est la première ville en Europe pour avoir une si grande quantité de diligences électriques. L'étendue de cette ligne atteint 4 kilomètres 300 m., tout en passant par la « Karlstrasse » et la « Königsgraezerstrasse ». Les omnibus électriques courent cette distance en 24 minutes. On perçoit une taxe de 10 pfennigs pour toute la distance et des stations intermédiaires on paie 5 fr. La vue extérieure des équipages et leur organisation intérieure ne laissent rien de mieux à désirer. Chaque équipage a 24 places non compris les places sur la plate-forme extérieure. Les voitures sont éclairées intérieurement par 4 lampes électriques. L'énergie électrique renfermée dans les accumulateurs est suffisante pour parcourir 15 kilomètres. Chaque voiture parcourt journellement 100 kilomètres. Aux deux extrémités de la ligne sont arrangées des stations pour charger les accumulateurs. Comme cette ligne donne de bons résultats, la société principale des omnibus berlinois s'occupe de la question d'établir plusieurs lignes similaires partout où il est possible d'obtenir la force électrique à des prix modérés.